

Paris, le 23 décembre 2018

L'APF salue l'engagement démocratique du peuple de Madagascar lors de l'élection présidentielle 2018 et appelle à respecter dans le calme son choix souverain

Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) tient à féliciter la mission d'information et de contacts de la Francophonie, déployée à la demande des autorités malgaches à l'occasion de l'élection présidentielle du 19 décembre et conduite par Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mandaté par l'APF.

Jacques Krabal et Philippe Courard saluent l'engagement démocratique du peuple malgache lors des premier et second tours de l'élection présidentielle et se réjouissent que les scrutins se soient tenus dans le calme.

Ils tiennent particulièrement à saluer les autorités nationales et les institutions de la République de Madagascar qui ont été chargées de l'organisation et de la gestion des élections, notamment la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et la Haute cour constitutionnelle (HCC).

Le peuple de Madagascar s'est exprimé souverainement. Il appartient maintenant à toutes et à tous de respecter son choix dans l'intérêt supérieur du pays.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie invite donc à privilégier les voies légales, en cas de contestation, et fait toute confiance à la CENI pour l'annonce des résultats provisoires et à la HCC pour l'examen des voies de recours et l'annonce des résultats définitifs.

Le peuple et les autorités malgaches pourront toujours compter sur l'engagement solidaire de la Francophonie parlementaire pour accompagner Madagascar sur la voie d'un développement mérité qui ne peut se faire sans une démocratie apaisée.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.